



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

*Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises
en sciences du Médicament (CEA-CFOREM)*

TERMES DE REFERENCE

Titre de l'activité	Recrutement d'un consultant équipementier pour organiser l'équipement de la nouvelle infrastructure du CEA-CFOREM	
Période de réalisation	Novembre 2021 à Novembre 2022	
Lieu de réalisation	Ouagadougou (BURKINA FASO)	
Financement	Projet CEA-CFOREM, UJKZ (PTAB-2021 N° 6.e.1 ; PPM-2021 ligne N° 18, activité N° 6.6.1 ; Modalité DPROA (international))	
Proposé par	Ouéogo NIKIEMA Achille R. YAMEOGO	Date : 19/09/2021
Vérifié par	Demba TALL (Gestionnaire du projet)	Date : 7/10/2021
Approuvé par	Pr Rasmané SEMDE (Directeur CEA-CFOREM)	Date : 12/10/2021 

1. Contexte et justification

Le Centre de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament (CEA-CFOREM) de l'Université Joseph Ki-Zerbo est un centre de formations pharmaceutiques Spécialisés basé au Burkina Faso, en Afrique de l'ouest. Son objectif principal est de contribuer à l'amélioration de l'accès des populations à des médicaments et autres produits de santé de qualité. Depuis 2018, il a été sélectionné dans le cadre des projets compétitif Centres d'Excellence africains pour l'impact au développement (CEA-Impact) de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le CEA-CFOREM a planifié des activités pour améliorer la qualité à travers des accréditations internationales de ses diplômés d'une part et d'autre part la création d'un environnement et des conditions d'étude et de formation appropriés. A cet effet, il est prévu la construction et l'équipement d'un bâtiment (R+3 extensible) abritant des bureaux, des salles de réunion, des salles de cours et des laboratoires de recherche-développement des médicaments.

Le but poursuivi est d'accroître les capacités d'accueil des apprenants et de leur permettre de mener des travaux pratiques et de recherche dans des conditions d'hygiène, de sécurité au laboratoire et d'organisation conformes aux normes internationales. Les travaux pratiques et les recherches du laboratoire porteront en effet sur les études non cliniques (*in vitro* et *in vivo*), le développement galénique, les études physico-chimique et la biotechnologie des médicaments. C'est dans ce contexte que le CEA-CFOREM décrit le présent cahier des charges pour le recrutement d'un équipementier en vue de l'équipement de cette nouvelle structure.

2. Objectifs des TDR

L'objectif général est de recruter un **équipementier à l'international** pour conseiller et accompagner le CEA-CFOREM dans l'organisation et l'équipement de la nouvelle infrastructure dont la construction est prévue dans la mise en œuvre des plans de travail annuel budgétisé (PTAB) 2021 et 2022 du projet.

Spécifiquement, le consultant recruter doit :

- Faire un inventaire des besoins en installation, en fluides, en mobiliers, en équipements, en matériels de laboratoire et en bureaux du nouveau bâtiment du CEA-CFOREM ;
- décrire les caractéristiques techniques et des coûts des installations, mobiliers, équipements, en matériels de laboratoire et en bureaux du nouveau bâtiment du CEA-CFOREM ;
- fournir les conseils pour une installation et une mise en fonctionnement conformes aux normes, des équipements matériel et mobilier, acquis pour la nouvelle infrastructure ;



- attester de la conformité des installations, des équipements, du matériel et du mobilier par rapport à ses recommandations ;
- Faire de recommandations pour le maintien du bon fonctionnement des équipements, du matériel et du mobilier acquis et installés.

3. Résultats attendus des TDR et de la consultance

- L'inventaire des besoins en installation, en fluides, en mobiliers, en équipements, en matériels de laboratoire et en bureaux du nouveau bâtiment du CEA-CFOREM est disponible ;
- Les caractéristiques techniques et des coûts des installations, mobiliers, équipements, en matériels de laboratoire et en bureaux du nouveau bâtiment du CEA-CFOREM sont décrits ;
- L'organisation des espaces de travail (paillasse, placards, armoires, vestiaires, etc.) est proposée ;
- Les équipements, le matériel et le mobilier sont installés en conformité avec les normes en vigueur.

4. Périmètres de la mission du consultant

- **Sécurité des locaux, des espaces de circulation (couloirs et ascenseurs) et des personnes** : identification et description des caractéristiques techniques des installations pour les locaux qui respectent les exigences en matière de sécurité ;
- **Bureaux, salles de réunion, salle de conférence et sanitaires** : identification et description des caractéristiques techniques du mobilier et des installations nécessaires ;
- **Salles de cours et les salles de simulation (pharmacie expérimentale)** : identification et description des caractéristiques techniques du matériel pédagogique et didactique, du mobilier et des installations nécessaires ;
- **Bibliothèque et salles de simulation (pharmacie expérimentale)** : identification et description des caractéristiques techniques du matériel pédagogique et didactique, du mobilier et des installations nécessaires ;
- **Laboratoires de travaux pratiques et de recherche, salles de stockage de matières premières, de réactifs ou de déchets** : organisation des espaces de travail (paillasse, placards, armoires, vestiaires, etc.), identification et description des caractéristiques techniques du matériel technique, des installations, des canalisations pour les fluides, des paillasse modulables (préfabriqués) et du mobilier nécessaire ;
- **Animalerie** : organisation des espaces, identification et description des caractéristiques techniques du matériel technique, du mobilier et des installations nécessaires ;
- **Contrôle des conditions ambiantes des laboratoires et de l'animalerie** : identification et description d'installations nécessaires à la sauvegarde de la traçabilité des conditions environnementales dans laboratoires et de l'animalerie.

5. Livrables attendus

- **Sécurité des locaux, des espaces de circulation (couloirs et ascenseurs) et des personnes** : un document comportant l'identification et la description des

8

caractéristiques techniques et des coûts des installations au sein des locaux et des espaces de circulation qui respectent les exigences en matière de sécurité et de bonnes pratiques de laboratoire est disponible ;

- **Bureaux, salles de réunion, salle de conférence et sanitaires** : un document d'identification avec la description des caractéristiques techniques et des coûts du mobilier et des installations dans les bureaux et salles de réunion est disponible ;
- **Salles de cours** : un rapport d'identification et de description des caractéristiques techniques et des coûts du matériel pédagogique et didactique, du mobilier et des installations adaptées aux nouvelles techniques d'enseignement pour les salles de cours est élaboré ;
- **Bibliothèque et salles de simulation (pharmacie expérimentale)** : un document comportant l'identification et la description des caractéristiques techniques et des coûts du matériel pédagogique et didactique, du mobilier et des installations nécessaires ;
- **Laboratoires de travaux pratiques et de recherche, salles de stockage de matières premières, de réactifs ou de déchets** : un document identifiant et décrivant les caractéristiques techniques du matériel technique, des installations, des canalisations pour les fluides, des revêtements, des paillasse modulables (préfabriqués), du mobilier nécessaire et organisant les espaces de travail (paillasse, armoires, vestiaires etc.) est élaboré.

NB : les installations doivent respecter les conditions QHSE (Qualité, Hygiène, sécurité, environnement et les normes actuelles (EN 14175 et NF 15206, Sorbonne ; EN 13150 paillasse ; EN 14470 armoires de sécurité);

- **Animalerie** : un dossier d'organisation des espaces, d'identification et de description des caractéristiques techniques et des coûts du matériel technique, du mobilier et des installations nécessaires est disponible ;
- **Contrôle des conditions ambiantes des laboratoires et de l'animalerie** : un document d'identification et de description des caractéristiques techniques et des coûts des installations nécessaires à la sauvegarde de la traçabilité des conditions environnementales des laboratoires et de l'animalerie est élaboré.

6. Profil, qualifications du consultant

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en ingénierie [Diplôme d'études approfondies (DEA), Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), master, diplôme d'ingénieur ou doctorat. *ou master en biologie ou chimie*]
- Avoir au minimum cinq (05) ans d'expérience dans l'installation et l'équipement des laboratoires scientifiques ou universitaires en lien avec les sciences du médicament.
- Avoir une bonne connaissance des normes en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité au laboratoire.
- Avoir une parfaite maîtrise de la description des caractéristiques techniques des installations, des équipements et du mobilier de laboratoire.

- Avoir d'excellentes connaissances en Bâtiment Travaux Publics (BTP), en électromécanique, en dynamique des fluides.
- Présenter une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations des destinataires. *Attestation de service fait par des notes*
- Avoir d'excellentes capacités en conception, en organisation d'espaces de travail.
- Faire preuve d'initiative, de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail et le management des équipes.

7. DÉROULEMENT DE LA MISSION

7.1 Organisation de la mission de consultance

Description des prestations : Le présent marché a pour objet le recrutement d'un équipementier pour accompagner le CEA-CFOREM dans l'organisation et l'équipement de la nouvelle structure du CEA-CFOREM dans le cadre du plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2021 du projet.

Les prestations du consultant seront divisées en deux étapes, sur deux périodes.

7.2 Etapes d'exécution de la mission de consultance

Il y a deux étapes majeures :

- La première étape, qui représente 80 % de la mission, comporte l'exécution pour chacun des sept (07) points vont comprendre d'abord l'identification et la description des caractéristiques techniques et des coûts à valider par les utilisateurs.
- La deuxième étape, qui représente 20% de la mission, comporte l'attestation de la conformité aux caractéristiques techniques, le suivi de l'installation et de la mise en service d'installations, de mobiliers d'ateliers et de laboratoires acquis au profit de la nouvelle structure du CEA-CFOREM.

7.3 Calendrier indicatif de réalisation de la mission

N°	Activités	Période
1	Recrutement de l'équipementier	Novembre 2021
2	Rencontre avec les bénéficiaires pour recueillir leurs attentes	Décembre 2021
3	Début des travaux	Janvier 2022
4	Fin des travaux de la 1 ^{ère} étape (75%)	Avril 2022
5	Fin des travaux de la 2 ^{ème} étape (25%)	Novembre 2022

8. Budget de l'activité

Le coût de l'activité est de 15 473 250 FCFA. Le financement est assuré par le projet CEA-CFOREM, gestion 2021.

9. Modalités de sélection, durée et modalités de paiement

La méthode de sélection est une demande de propositions (allégée ou accélérée) internationale -DPRO (A).

La durée d'exécution de la première étape est quatre mois (120 jours), à partir de la date de signature du contrat. En cas de validation du rapport, le consultant recevra 75% de la rémunération prévue dans le contrat.

La durée d'exécution de la deuxième étape est 6 mois, à partir de la date de validation de la première étape par CFOREM. En cas de validation du rapport final, le consultant recevra 25% restant de la rémunération.

10. Dossier de soumission (proposition)

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de l'Université Joseph Ki-Zerbo ;
- une note technique, détaillant la méthodologie prévue,
- un curriculum vitae faisant ressortir les qualifications et l'expérience professionnelle ;
- des documents attestant l'exécution de missions similaires dans le domaine universitaire ou de la recherche ;
- une copie certifiée conforme des diplômes obtenus et une copie des certificats de travail et attestations de formations.

11. Grille de notation (proposition)

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en ingénierie [Diplôme d'études approfondies (DEA), Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), master, diplôme d'ingénieur ou doctorat. 10 points
- Avoir au minimum cinq (05) ans d'expérience dans l'installation et l'équipement des laboratoires scientifiques. 10 points
- Avoir une bonne connaissance des normes en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité au laboratoire. 10 points
- Avoir une parfaite maîtrise de la description des caractéristiques techniques des installations, des équipements et du mobilier de laboratoire. 10 points
- Avoir d'excellentes connaissances en Bâtiment Travaux Publics (BTP), en électromécanique, en dynamique des fluides. 10 points
- Présenter une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations des destinataires. 50 points

Total : 100 points

